



Ministère de l'Environnement



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
FOND ENVIRONNEMENT MONDIAL

Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au Changement Climatique et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité et la gestion des bassins versants (ABE)

Rapport de la Mission dans le Nord et le Nord-est du 27 au 30 septembre d 2016 pour le montage du comité local d'appui à la gestion du PN3B et le lancement régional du projet ABE

1 Table des matières

2	Mission du 27 au 30 septembre 2016 dans le nord et nord-est	3
3	Mise en contexte	4
4	Activités de la journée du 28 septembre 2016 : montage du comité local d'appui à la gestion du parc national des trois baies	5
4.1	Mise en contexte réalisé pour les participants à ce comité de gestion du PN3B	5
4.2	Mission du comité local d'appui	5
4.3	Mandat du comité local d'appui	5
4.4	Membres avec pouvoir de délibération	6
4.5	Personnes ressources mobilisables sans pouvoir de délibération	6
4.6	Observateurs.....	7
4.7	Fonctionnement.....	7
5	Activité de la journée du 29 septembre 2016.....	9
5.1	Déroulement de l'atelier le lancement régional : journée du 29 septembre 2016	10
5.1.1	mise en place d'un système de suivi évaluation du projet abe.....	10
5.1.2	Comité local d'appui a la gestion du projet	10
5.1.3	Volet de sensibilisation/éducation relative à l'environnement	11
5.1.4	Explication sur l'approche de la montagne à la mer (crêtes aux récifs).....	11
5.1.5	Explication sur le renforcement de la resilience des ecosistemas et des communautés.....	11
5.1.6	Appropriation du projet AbE par les communautés bénéficiaires.....	12
5.1.7	Recommandations	12
6	Annexe.....	13

2 Mission du 27 au 30 septembre 2016 dans le nord et nord-est

➤ Ministère de l'environnement (MDE) :

Du 27 au 30 septembre

- **Michelet Louis : Directeur de l'ANAP**
- **Prenor Coudo : Charge de mission à l'ANAP**
- **Mathieu Eliassaint : Chauffeur**

Du 28 au 30 septembre 2016

- **Gregory Salomon Monrose : Directeur Général**
- **Wilken Clerge : membre du cabinet**
- **Belcombre Josué: Chauffeur**

➤ PNUD

Du 27 au 30 septembre

- **Neuvième Gérald, Directeur du projet ABE**
- **Adebisi Ligali : Analyste Financière du projet ABE**
- **Loiseau Patrick, Chauffeur ABE**

Du 28 au 30 septembre 2016

Yves André Wainright : Chef d'Unité Environnement et Energie

3 Mise en contexte

Le projet ABE vise à réduire la vulnérabilité des populations pauvres d'Haïti aux effets du changement climatique, tout en conservant la biodiversité menacée de zones marines et côtières. Des investissements dans des stratégies socialement durables de conservation de la biodiversité, permettront aux écosystèmes Marins et côtiers de continuer à générer des services d'adaptation basée sur les écosystèmes (ABE). C'est un projet qui va contribuer à maximiser les avantages en matière de biodiversité et les fonctions écosystémiques tout en produisant des avantages pour les populations de ces différents complexes ciblés par le projet AbE.

Les actions du projet ABE seront complétées au niveau local par l'implication et le renforcement d'organisations communautaires dans la gestion d'aires protégées et de bassins versants, et par le partenariat avec des organisations de développement privées ayant accès à des ressources techniques et financières susceptibles de compléter celles du gouvernement.

Les populations, les communautés dépendent des écosystèmes pour leur subsistance, leur bien-être et donc des services comme la production alimentaire, la disponibilité d'eau douce, la protection contre les risques d'inondation etc.

Les changements climatiques modifient donc la quantité, la qualité et le flux de tels services et fragilisent les communautés et les secteurs qui dépendent de ces services. En même temps, les écosystèmes en bonne santé aident les communautés et la nature à s'adapter aux changements climatiques.

Dans ce contexte, une mission a été réalisée dans le département du Nord et du Nord –est pour assurer la mise en place d'un comité local d'appui à la gestion du Parc National des trois Baies et le lancement régional du projet au niveau de cette région.

4 Activités de la journée du 28 septembre 2016 : Montage du comité local d'appui à la gestion du parc national des trois baies

4.1 Mise en contexte réalisé pour les participants à ce comité de gestion du PN3B

Tenant compte de l'indice de biodiversité élevé des zones environnantes du Parc Industriel de Caracol (PIC), l'Etat haïtien a pris un ensemble de mesures en vue de freiner la dégradation de l'environnement dans la zone des trois (3) baies: Limonade, Caracol et Fort-liberté y compris les Lagons aux Boeufs. Cette zone est fortement menacée par la coupe abusive de la mangrove, la surpêche, l'extension des marais salants et les pollutions issues de diverses origines. Ces menaces sont exacerbées par la pression démographique et le développement d'activités anarchiques. L'Etat haïtien a pris le 09 octobre 2013 un Arrêté Présidentiel de création du Parc National Marin des Trois Baies (PN3B) incluant les Baies de Limonade, de Caracol et de Fort-Liberté et le complexe des Lagons-aux-Bœufs. Cet Arrêté a été amendé le 13 février 2014 (moniteur N°54 du 21 mars 2014) et a fait du PN3B une Aire Protégée de Ressources Naturelles Gérées pour maintenir la diversité biologique, protéger à long terme les écosystèmes, et adresser durablement les besoins des communautés qui en dépendent.

Nous leur avons expliqué la mise en place d'un Comité de Suivi qui se trouve à Port-Au-Prince et qui est sous le leadership du Ministère de l'Environnement via l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP), ce dernier est composé des institutions suivantes : BID, PNUD, CIAT, TNC, UTE, SEMANAH, USAID et autres. Conscient de l'importance de la participation locale et du rôle de l'administration du parc dans les processus de planification et de gestion de l'Aire Protégée (AP), le comité de suivi a recommandé la création d'un Comité local d'appui à la gestion du PN3B. Ce comité local est constitué des autorités locales, de la société civile et des représentants de projets.

4.2 Mission du comité local d'appui

Le comité local joue un rôle de conseiller, assure le suivi de la bonne exécution des projets et facilite les échanges entre l'unité de gestion et les parties prenantes du Parc. En attendant l'opérationnalisation de la structure de gestion du Parc, le comité local facilite la mobilisation des acteurs et le suivi des activités dans le Parc.

4.3 Mandat du comité local d'appui

Le Comité local d'Appui à la Gestion des Trois Baies :

- (i) est une plateforme locale avec rôle de conseil et d'appui à l'administration et à la gestion du PN3B.;
- (ii) facilite les rencontres régulières avec les acteurs-clés intéressés par la gestion du PN3B et assure l'échange permanent d'information relevant a la gestion du PN3B;

4.4 Membres avec pouvoir de délibération

- Directeur du PN3B
- Mairie Caracol
- Mairie Limonade
- Mairie Fort-Liberté
- Mairie Ferrier
- Mairie Trou du Nord
- Les BAC des communes du Parc
- Représentant de Brigade Maritime en Action (BMA)
- Associations des pêcheurs des communes du Parc
- Représentant des producteurs de sel
- Représentant des associations des producteurs agricoles
- Représentant des Organisations Communautaires de Base
- Représentant des associations écologiques.
- Group de Recherche pour la Biostasie (GREB)
- Groupe Culturel de Caracol
- Université de Limonade ;
- SONAPI-PIC
- FOPROBIM

4.5 Personnes ressources mobilisables sans pouvoir de délibération

- Représentants de projets (TNC, AVANSE, PAST, EBA etc.) ;
- Directions Départementales Environnement, Agriculture, Tourisme et Culture;
- Les représentants des Associations du secteur privé
- L'Organisation du Gestion du Destination (Touristique) du Nord et Nord est (OGD)
- Les représentants des ONG

4.6 Observateurs

Des personnes non citées précédemment pourront solliciter le Comité en fonction de leurs besoins. Ces personnes n'auront pas de droit de délibération.

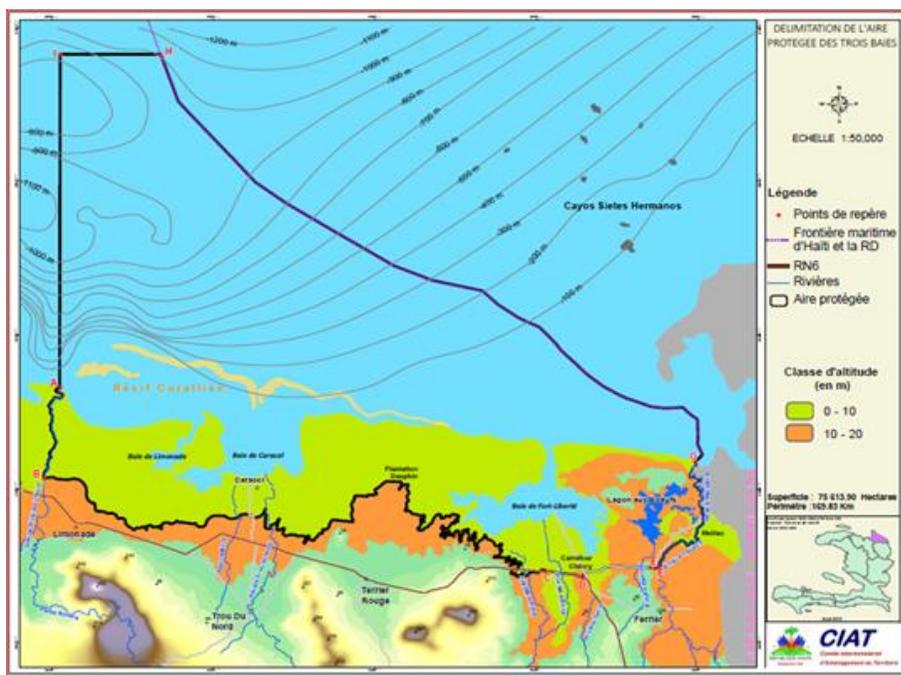
4.7 Fonctionnement

La présidence et le secrétariat du Comité local sont assurés par la direction du Parc qui a l'initiative de convocation.

Le comité Local se réunira tous les 3 mois en session ordinaire. La date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion seront communiqués par le Président du Comité Local au moins 3 semaines à l'avance. Le compte rendu de la réunion du comité sera expédié aux membres au plus tard 2 semaines pour commentaires. Après insertion des commentaires (3 jours ouvrables) le compte rendu sera renvoyé pour être classé comme procès-verbal.

Les décisions seront prises par consensus.

Une convocation à l'extraordinaire peut être demandée par au moins 5 membres principaux du Comité.



Communautes dans le PN3B : Montolon, La Chapelle, Borony, La Genere, Carefour Panois, Madrasse, Samson, Caracol, Boue, Fleury, Volant, Jaquezy, Phaéton, Barrage, Paulette, Fort Liberté, Dérac, Mapou, Gillote, Meilac et Nan Contrée.

Après la mise en contexte, nous avons pris le soin de les expliquer clairement l'appui de ce comite visant à appuyer l'ANAP dans la gestion du PN3B, ceci dit, ce n'est pas un comité de gestion du projet AbE, ledit comité a l'obligation de travailler avec tous les partenaires du PN3B.

Ensuite on a présenté à ce comité : le projet AbE, cette présentation a été basée sur :

- Les objectifs du projet AbE
- Les deux grandes composantes
- Les zones d'intervention du projet
- Les résultats attendus
- Les impacts prévus
- Le budget et la gouvernance de ce projet

En résumé, Le comite est monte partiellement, les membres ont tous convenus que la présidence de ce comité sera assurée par le directeur du parc national des Trois baies, le processus de recrutement est en phase de finition.

5 Activité de la journée du 29 septembre 2016

10h00 - 10h15 : Enregistrement des participants

10h15 – 11h00 : Discours d’ouverture

- Yrline Cadet déléguée départementale du Nord –Est
- Grégory Salomon MONROSE, DG du ministère de L’Environnement.
- Yves André Wainright : Chef d’unité Environnement et Energie du PNUD-Haïti.
- Dieudonné Gesner : Maire Principal de Caracol

11h00 -11h35 : Présentation du projet Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (ABE),
Gérald Neuvième, Directeur National du projet ABE

11h35 - 11h55: Questions et réponses

11h55 – 12h 10: Présentation du comité local d’appui à la gestion du PN3B

12h 10- 12h 15 : Clôture de la journée, Directeur de l’ANAP

12h15 - 13h00: Collation

29 septembre 2016 : c’était l’atelier de lancement du projet AbE dans la region du PN3B

L’atelier de démarrage du projet s’est déroulé avec la participation des représentants des ministères, de la société civile, du PNUD et des parties prenantes du projet. Les principaux

objectifs de l'atelier de lancement régional sont les suivants :

1. Aider les partenaires à mieux comprendre et à s'approprier des objectifs du projet Adaptation Basée sur les Ecosystèmes
2. Examiner et s'entendre sur les indicateurs, les objectifs, les hypothèses de vérification et les résultats attendus du projet ABE
3. Présenter les membres du comité local d'appui à la gestion du PN3B

5.1 Déroulement de l'atelier le lancement régional : journée du 29 septembre 2016

La journée a été animée essentiellement par des allocutions, des présentations et des débats qui sont déroulés dans l'ordre suivant :

Le maire principale de caracol, la délégation du Nord est, l'université de Limonade et le Directeur Général du Ministère de l'environnement, M. Monrose Grégory Salomon ont prononcé leurs discours donnant lieu à l'ouverture de l'atelier. Pour le PNUD, M. Yves-André Wainright, a été hospitalisé suite à un problème de calcul rénal et ne pouvait pas prononcer leur discours de circonstance.

La suite a été consacrée à la présentation du projet AbE suivi de commentaire et suggestion pour une bonne implémentation du projet AbE.

Les débats ont été accentués sur les axes suivants :

5.1.1 MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SUIVI EVALUATION DU PROJET ABE

Pour aider les participants à bien comprendre le mécanisme qui sera utilisé pour le suivi évaluation du projet AbE, nous avons passé en revue l'organigramme du projet et expliqué le rôle d'un responsable de suivi qui sera recrute pour aider l'équipe en place à rendre opérationnel ce mécanisme. Ledit outil va servir à éclairer les choix et les décisions des responsables associés à la conduite du projet AbE.

C'est un processus continu de collecte et de traitement de données qui servira au pilotage régulier et dans les orientations stratégiques des interventions. Nous leur avons expliqué les études de ligne de base qui va servir de référence pour les évaluations à mi parcours, finales et ex-post vont permettre au projet AbE d'avoir des référentiels pour ses évaluations

5.1.2 COMITE LOCAL D'APPUI A LA GESTION DU PROJET

Des points ont été soulevés sur le rôle du comité local d'appui à la gestion du parc national des trois baies par rapport au projet AbE, ce comité a pour rôle de travailler avec tous les projets

qui interviennent au niveau du PN3B, ce n'est pas un comité de gestion du projet AbE, mais de préférence une structure qui va s'asseoir avec tous les projets pour mieux adresser les actions à entreprendre pour la conservation de la biodiversité, le renforcement de la résilience des écosystèmes et de la population de la zone du PN3B.

5.1.3 VOLET DE SENSIBILISATION/EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT

Le magistrat de Terrier Rouge à effectué des commentaires autour de la sensibilisation/éducation a la gestion de la peche/formation ou système de surveillance / corps de surveillance armée de la mairie pour contraindre les refractaires à appliquer les mesures adoptées. Cette idée geniale et le directeur de l'Agence Nationale des Aires protegées a souligné que ce sont des politiques en cours au niveau du ministère de l'environnement.

5.1.4 EXPLICATION SUR L'APPROCHE DE LA MONTAGNE A LA MER (CRETES AUX RECIFS)

L'Adaptation Basée sur les Écosystèmes (ABE) doit prendre en compte tous les écosystèmes terrestres retrouvés dans les bassins versants ciblés, les écosystèmes côtiers retrouvés dans l'extoire de ces bassins versants et les écosystèmes marins en connexion directe avec ces bassins versants. Ainsi, des precisions ont été apportées sur la composante : Augmentation de la résilience au changement climatique dans les bassins versants et zones côtières et la composante Etablissement et gestion d'aires protégées dans les zones marines et côtières des bassins versants ciblés.

5.1.5 EXPLICATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES ECOSYSTEMES ET DES COMMUNAUTES

Certaines explications ont été fournies sur le terme «Résilience» qui est la capacité d'une communauté ou d'un écosystème de résister, de réagir ou de retrouver son état initial suite à un choc qui peut-être dû soit à une catastrophe ou aux effets du changement climatique. Sur ce point, il est aussi intéressant de tenir compte de la résilience des écosystèmes (leur capacité de se régénérer, leur fonctionnement et développement normal) dans tout processus conduisant à générer des profits suivant des mécanismes financiers ou de développer d'autres moyens de subsistance afin de réduire les pressions sur les écosystèmes. Pour aider la communauté à faire face au changement climatique, le projet AbE va travailler sur des cibles articulées autour des axes qui suivent: la cohésion sociale, la gouvernance, la gestion des ressources naturelles et un meilleur accès aux moyens de subsistance.

Le projet développe des activités placées sous des choix stratégiques qui sont entre autres:

Faire de la gestion des risques de catastrophes une priorité des communautés à la base : échange d'expérience, émissions radio, développement des activités collectives, etc.

- Renforcer les communautés dans l'utilisation des informations climatiques pour la prise de décisions liées aux moyens de subsistance
- Accroître l'accès aux ressources naturelles en introduisant les bonnes pratiques pour la réduction des risques catastrophiques et la gestion des ressources naturelles
- Renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophes aux niveaux local et national en prenant en compte toutes les parties prenantes dans les séances d'apprentissage

5.1.6 APPROPRIATION DU PROJET ABÉ PAR LES COMMUNAUTES BENEFICIAIRES

Certaines questions ont été soulevées également sur l'appropriation du projet en raison de sa complexité. une série de consultations a été menée auprès des responsables des organisations communautaires de base, des notables ou leaders locaux avec lesquels des réflexions ont été dégagées sur l'ensemble des problèmes environnementaux que confrontent leurs régions, des défis et enjeux du projet par rapport à ses objectifs et sa mise en œuvre. En concertation et dans une large mesure, des activités seront développées avec la participation active de la communauté locale. En outre, le projet s'appuie surtout sur la sensibilisation et l'éducation relative à l'environnement afin d'impliquer la communauté locale dans ses activités.

De ce fait, dès maintenant, le projet AbE développe des stratégies facilitant l'implication et le partage de responsabilité des différentes parties prenantes nationales, régionales et locales à différents niveaux. Il s'agit des organisations communautaires de base, des associations pour le développement local, des associations de pêches, des prestataires de services (ONG, fondations dédiées à l'environnement, agences de réalisation gouvernementales, opérateurs de développement privés et associations professionnelles), des organisations de recherche, des organismes du gouvernement (ministères, municipalités et autorités locales, la coordination entre agences et d'autres mécanismes structurés de coordination.

5.1.7 RECOMMANDATIONS

Suite à certains commentaires, certaines suggestions ont été formulées:

1. Il faut une très bonne implication des structures départementales, des collectivités territoriales, des organisations communautaires de bases dans la mise en œuvre du projet AbE pour mieux adresser la problématique de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux Changement Climatique.
2. Le projet AbE doit tenir compte des travaux antérieurs déjà effectués dans les zones cibles du projet, ces derniers devaient être exploités dans un processus de capitalisation ;
3. Recherche de synergies avec les autres partenaires intervenant au niveau du parc National des Trois Baies
4. Renforcement des activités de recherche, implication des universités dans le développement des outils et mécanismes d'adaptation de conservation de la biodiversité et d'adaptation aux changements Climatiques.

1 Annexe**Annexe 1 : Présentation du projet AbE****Annexe 2: La liste des membres du comité local d'appui à la gestion du PN3B****Annexe 3 : Planche de photos****Annexe 1 : Présentation du projet AbE**

Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au CC et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité et la gestion des bassins versants (ABE)

I. Plan de la présentation

- ✓ Objectifs du projet ABE
- ✓ Les composantes
- ✓ Résultats escomptés
- ✓ Les 3 complexes
- ✓ Zonage pour la conservation Biodiversité Marine et côtière
- ✓ Impacts prévus
- ✓ Financement
- ✓ Gouvernance du projet ABE

II. Objectif du projet

Configuration spatiale et gestion des bassins versants et zones côtières à fin d'augmenter la Résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au changement climatique et aux menaces anthropiques

III. Composantes du projet et résultats escomptés

Composante 1: Augmentation de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux menaces climatiques dans les bassins-versants et les écosystèmes côtiers.

Résultats escomptés

Chapter 2 Appui à l'intégration du concept ABE dans les politiques et plans de gouvernance environnementale

Chapter 3 Réhabilitation/ restauration de la fonctionnalité des écosystèmes

Chapter 4 Renforcement institutionnelles et de gouvernance environnementale

Chapter 5 Appropriation de pratiques de conservation du sol et de l'eau résistantes au CC

Chapter 6 Augmentation de la couverture et de la qualité des mangroves

Composante 2: Etablissement et gestion de zones de conservation et gestion durable de ressources dans la zone marine et côtière.

B. Résultats escomptés

- ✓ Etablissement d'aires protégées marines et côtières
- ✓ Développement d'outils de gestion des zones de conservation, ligne de base, plan de gestion des Aps,

- ✓ Renforcement des capacités locales pour la conservation de la biodiversité
- ✓ Mécanismes financiers pour soutenir la gestion des aires protégées

IV. Impacts prévus

- ✓ Augmentation de la couverture d'aires protégées (110,000.00ha)
- ✓ Augmentation de la couverture de mangroves sur 7 ,659.00 ha
- ✓ Récifs coralliens sur: 4 ,801.00 ha
- ✓ Herbes marines: 24, 140.00 ha
- ✓ Réductions du niveau d'exploitation non durable des pêcheries
- ✓ Diversification/résilience des stratégies de survivance
- ✓ Renforcement des considérations de résilience et biodiversité dans les instruments
- ✓ Amélioration des mécanismes de prise de décisions, gouvernance environnementale
- ✓ Amélioration des capacités et de la qualité de gestion des aires protégées Marines et terrestres

V. Financement

Fonds d'adaptation au CC pour les pays moins avancés	5,381,970 USD
Fonds pour l'environnement mondial	3,753,098 USD
Montant Total	9, 135,068 USD

VI. Gouvernance du Projet/Comité de Pilotage au niveau national

- **Les principaux Rôle du comité de pilotage**
 1. Définir les orientations stratégiques
 2. Faciliter la coordination institutionnelle
 3. Améliorer la performance globale du projet
 4. Arbitrer tout conflit qui pourra surgir dans le cadre du projet
 5. S'assurer de l'atteinte des résultats prévus
 6. Lever les goulots d'étranglement et de prendre toute mesure qui s'impose pour faire avancer le projet
- **Institutions membres**
 1. Ministères de l'environnement,

2. MARNDR (Direction Pêche et Aquaculture),
3. Tourisme et industries créatives,
4. Economie et des Finances,
5. Planification et coopération Externe,
6. Intérieur et des collectivités Territoriales,
7. Plateforme de la société civile haïtienne sur le changement climatique.

Le Ministère de l'environnement en assure la présidence et le Ministère de l'agriculture, la vice-présidence.

- **Gouvernance du Projet /Groupes Consultatifs Techniques Régionaux**

Au niveau régional dans chacune des zones cibles:

Groupe Consultatif Technique Régional

1. Partenaires locaux
2. Des leaders communautaires
3. Directeur départementaux du MDE, MARNDR, Intérieur, Planification et Tourisme

Rôles

- ✓ Orientations techniques du projet dans la région cible
- ✓ Apporter des conseils sur les pratiques et les stratégies à adopter
- ✓ S'assurer de l'atteinte des résultats du projet au niveau leur région

- **Les Partenaires du projet EBA**

Organisations de la Société Civile haïtienne

1. FOPROBIM
2. Société Audubon Haïti
3. Fondation Seguin
4. Plate -forme de la société civile haïtienne sur le changement climatique (PSC-CC)
5. Organisations communautaires
6. ONG travaillant au niveau des différents complexes

Collectivités territoriales

1. Radios communautaires,

2. Universités privées
3. Université d'Etat d'Haïti
4. CATIE,
5. Reefcheck

Annexe 2 : LA LISTE DES MEMBRES DU COMITE D'APPUI A LA GESTION DU PN3B

COMMUNE DE CARACOL

NOM	PRENOM	SECTEUR	TELEPHONE
-----	--------	---------	-----------

PIERRE	Renel	La Mairie	3626-9599
CADET	Jackson	BMA	3670-8058
PIERRE	Leosthene	Ecologique	3652-2183
ETIENNE	Walnex	Assoc. Culturelle	3815-2058
MORENCY	Andre	Assoc. Pêcheurs	4741-0972
DUROSIER	Joël Jean-Baptiste	Org. Agricole	4839-0999
FRANCOIS	Munijile	MARNDR	3691-3425
JOSSEPH	Jean-Claude	Marais Salants	3677-6483
MILLET	Patrick	FOPROBIM	48356057
ROBERT	Rose	OCB	4113-4327

1- COMMUNE DE TERRIER-ROUGE

NOM	PRENOM	SECTEUR	TELEPHONE
FRANCOIS	Nadège	La Mairie	3371-3868
INNOCENT	Oscar	Assoc. Pecheurs	
FELIX	Valery	Assoc. Culturelle	
FLEURISNORD	Agatte	OCB	

3= COMMUNE DE TROU-DU-NORD

NOM	PRENOM	SECTEUR	TELEPHONE
JEAN-GILLES	Jacquelin	La Mairie	3789-0500
INNOCENT	Aline	OCB	3166-1115

2- COMMUNE DE FORT-LIBERTE

NOM	PRENOM	SECTEUR	TELEPHONE
ALFRED	Johnson	La Mairie	3728-4088
JOAZARD	Raoul	Assoc. Pecheurs	4212-4292
JEAN	Josenie	OCB	4273-7082

3- COMMUNE DE FERRIER

NOM	PRENOM	SECTEUR	TELEPHONE
JOSEPH	Johny	La Mairie	4002-3427
JOSEPH	Decilien	Assoc. Pecheurs	4002-3428
BEAUVAIS	Fednel	OCB	3828-6014

4- COMMUNE DE LIMONADE

NOM	PRENOM	SECTEUR	TELEPHONE
LOUIS	Sergo	La Mairie	3608-2436
MOMPOINT	Élan	OCB	3863-2039
JEAN-BAPTISTE	Josue	Assoc. Pecheurs	3642-7977

Annexe 3 : Planche de photos

Présentation des membres du comité local d'appui à la gestion du PN3B



Les participants à l'atelier de lancement au Niveau du PN3B



Allocution du Directeur Général du Ministère de l'environnement



Présentation du projet AbE à l'atelier de lancement régional au niveau du PN3B